

Mai 2008

N° 85

MENS EN TRIEVES

Maintenant et Durablement



Le TRAIT d'UNION MENSOIS

Journal d'information de la commune de Mens

Sommaire

L'éditorial	Page 2
La cérémonie du 8 mai	Page 2
Les délibérations du conseil municipal	Page 3
Les rues et l'histoire de Mens	Page 4
Expression libre	Page 5
Terre vivante	Page 5
Le Paysage du canton de Mens	Page 5
La vie des associations	Page 6 / 7
La vie du village	Page 8

L'éditorial

La fête du bonheur ...

Cette foire du premier mai a été une réussite. Tout y était : un soleil franc et généreux, 200 exposants courtois et sympathiques et probablement plus de 10 000 visiteurs.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous abordions cette première grande manifestation de notre mandat et vos commentaires du lendemain, essentiellement flatteurs, nous vont droit au cœur. Je voudrais donc remercier tous les acteurs de ce succès : Les élus bien évidemment qui se sont tous mobilisés, les bénévoles qui les ont accompagnés et bien sûr le personnel de la mairie qui a assuré la plus grande partie du travail. Le personnel administratif a réceptionné les nombreux appels, organisé les emplacements, géré les réservations et les légers différents; le personnel technique a aménagé l'espace, assuré la mise en place, accueilli les exposants, encaissé les droits de place, surveillé les installations ... et tout remis en place et nettoyé dès le départ des derniers marchands. Encore un grand merci pour leur disponibilité et leur dévouement. Les gendarmes et les pompiers se sont mobilisés efficacement pour assurer votre sécurité.

Il est utile de rappeler que cette foire est la deuxième du département, après celle de Beaucroissant. La fidèle présence des habitants de Mens, du Trièves, de la Matheysine, de Grenoble, et de plus loin encore fait qu'elle garde sa notoriété d'année en année depuis plus de 700 ans.

Je vous donne rendez-vous au 1er mai 2009.

Annette Pellegrin



Tôt le matin, déjà de nombreux visiteurs



Annette Pellegrin et Jean Richard accompagnent notre député, Didier Migaud, dans sa visite de la foire



La cérémonie du 8 mai

A 11 heures les porte-drapeaux, suivis des pompiers et de nombreux mensois, se sont rendus de la Mairie au monument aux morts. Monsieur Jean-Pierre Widhen, président de l'association des prisonniers de guerre et anciens combattants, ouvre la cérémonie. Annette Pellegrin, accompagnée d'enfants de la commune, dépose les gerbes de la Mairie et du Conseil Général. Ensuite lecture est faite d'un message de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, puis Annette Pellegrin lit le texte du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Pour ne pas oublier ...

Les délibérations du conseil municipal

Conseil municipal du 3 avril 2008

- Vote des taux des différents impôts locaux.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver les taux de l'année passée. Il n'y aura donc pas d'augmentation des impôts locaux pour la partie relevant de la commune hormis les conséquences de l'augmentation des bases décidé par la Loi de finances.

	Année 2007	Année 2008
Foncier non bâti	48,40%	48,40%
Foncier bâti	21,68%	21,68%
Taxe d'habitation	10,05%	10,05%
Taxe professionnelle	16,92%	16,92%

- Indemnités du maire et des adjoints.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer l'indemnité du maire à 15 % de l'indice brut 1015 de la fonction publique.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer l'indemnité des adjoints disposant d'une délégation de fonction à 6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Réunion du conseil municipal du 8 avril

Ce jour le conseil s'est réuni pour décider de la candidature d'un de nos représentants à la présidence de la communauté de commune. Le conseil décide de proposer la candidature de Marcel Calvat.

Marcel Calvat a été élu président de la communauté de communes le 10 avril 2008.

Réunion des associations le 28 avril

A l'invitation de Marcel Calvat, 1^{er} adjoint en charge des associations, une soixantaine de personnes étaient présentes à la mairie pour une discussion ouverte sur les besoins des différentes associations mensoises.

Conseil municipal du 29 avril

Tarifs et horaires de la piscine.

La piscine ouvrira du 1^{er} juin au 31 août.

Les tarifs :

	Adultes	Enfants
11 h à 18 h 30	4,40 Euros	2,60 Euros
11 h à 13 h	1,80 Euro	0,90 Euro
13 h à 18 h 30	3,15 Euros	1,80 Euro
16 h 30 à 18 h 30	1,80 Euro	0,90 Euro
Colonies et groupes	1,80 Euro	
Carte d'abonnement	53,00 Euros	31,00 Euros

Mise en place du CCAS

La réunion du CCAS aura lieu le mercredi 21 mai à 18h30 à l'espace culturel

Le conseil général de l'Isère à MENS le 16 juin

Le conseil général de l'Isère tiendra sa prochaine séance décentralisée à la salle des Sagnes de Mens le lundi 16 juin à partir de 14 heures 30. Cette séance est publique.

La rue Louis Rippert

Louis Joseph Albert RIPPERT

Louis Rippert est né le 10 janvier 1888 à Mens. Fondé de pouvoir de banque, il devient maire de Mens en 1923. Il décède dans l'exercice de ses fonctions le 6 décembre 1925.

Son nom a été donné à l'ancienne « Rue de l'Hôpital ».

Dans cette rue se trouve la Médiathèque et le Fonds Documentaire Triévois.

André Pétrequin

On ne peut passer rue Louis Rippert sans remarquer cette longue bâtisse que domine une ancienne cheminée de briques. Bien qu'oublié dans le nom des rues mensoises c'est André Pétrequin qui fut à la fois le pionnier et le promoteur de l'installation des métiers à tisser la soie dans notre commune. Son père, Gaspard, avait acheté le moulin Ogier et quelques terres. André Pétrequin voulait créer dans le Trièves une industrie textile. Il retint tout d'abord Foreyre pour y implanter, en 1875, une première usine dont l'eau canalisée fournissait la force motrice. L'usine vit le jour en 1882. Elle fournissait du travail à 90 ouvrières qui, pour la plupart, dormaient sur place et ne rentraient chez elles que le dimanche.

André Pétrequin ne s'arrêta pas là. Il fit construire dans le bourg en 1895 une nouvelle usine qui allait fonctionner à la vapeur. En 1898 les premiers métiers commencèrent à fonctionner. En 1900, 170 métiers étaient installés dans un bâtiment de 1 600 m² où travaillaient 120 ouvrières.

Toujours à la pointe de l'innovation André Pétrequin construit une usine de production d'électricité à Parassat qui utilise les eaux de l'Ebron. L'électricité remplace la vapeur à l'usine et André Pétrequin fait bientôt bénéficier l'ensemble de la commune de cette nouvelle énergie.

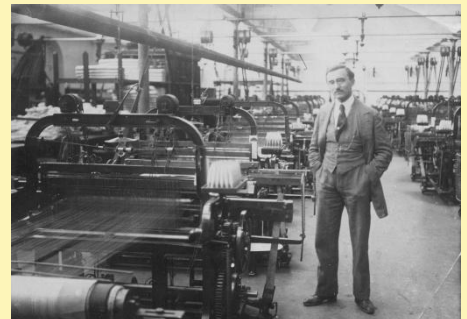
Les deux usines n'ayant pu être dotées des nouveaux métiers à tisser, trop coûteux, durent fermer leurs portes. Celle de la rue Louis Rippert, dirigée alors par Jean, fils d'André, ferma en 1962.



La rue Louis Rippert



L'usine de soierie



Jean Pétrequin dans l'atelier de tissage en 1930

Expression Libre

J'aime avoir le choix, le choix sur ce que je mange, sur comment je me soigne, sur comment je veux élever mes enfants. Je ne conçois pas que me soit imposé ce que je dois manger, comment je me soigne, comment j'instruis mes enfants. Je considère que l'humain, doté d'intelligence, de conscience et de réflexion, est à même d'avoir ces choix. Compliqué à mettre en place ? Je ne pense pas. Aujourd'hui où ce choix n'existe pas, la situation est compliquée et insatisfaisante. Je pense qu'en restituant au citoyen sa capacité de choix, tout le monde serait gagnant, et que la situation sera moins compliquée et surtout plus satisfaisante pour chacun, et une premier lieu, ce sont aux enfants qu'ils font penser.

Mireille Roux – Grandir Ensemble

Cet espace d'expression libre est ouvert à tous.

Faites nous parvenir vos textes par écrit, ou mieux par Email, au plus tard le 10 du mois pour une parution dans le Trait d'Union Mensois du mois suivant.

Adresse Email : gerard.dangles@mairie.mens@orange.fr

Vendredi 23 Mai 2008 : Parents, voulez-vous la liberté de choix de l'école pour vos enfants ?

La question scolaire revient régulièrement dans le débat public. Le système français, monolithique, ne favorise guère les initiatives innovantes. Il ne favorise pas non plus l'adaptation des pédagogies aux différentes sensibilités des enfants. Quels sont les besoins des familles aujourd'hui dans ces domaines ? Sont-ils correctement satisfaits ?

Comment recréer des conditions d'un véritable choix dans l'offre scolaire ?

L'utilisation des deniers publics (impôts) est-elle performante dans ce domaine ?

Etat des lieux des différentes initiatives récentes.

Quel avenir pour l'enseignement en France ? Massification, ou atomisation et souplesse ?

Invité: Maître Lionel DEVIC, avocat spécialisé dans le conseil aux associations, fondateur de la Fondation pour l'école, président d'une association gestionnaire d'un collège libre.

www.fondationpourlecole.org <<http://www.fondationpourlecole.org/>>

www.creer-son-ecole.org <http://www.creer-son-ecole.org>

Organisé par "Grandir Ensemble", entrée gratuite à l'Espace Culturel, Place de la Mairie à Mens, 20h30

Terre Vivante

Du 30 mai au 1^{er} juin : Rendez-vous au jardin

Des ateliers jardin: Savoir accueillir les oiseaux, le voyage des plantes de sauvages à cultivées.

Un grand jeu pour les enfants : Le pollen, voyage génétique de la plante.

Entrée : 6 Euros – gratuit jusqu'à 18 ans – +1 Euro pour visites guidées et ateliers.

Dimanche 29 juin : Les finitions intérieures écologiques

Peinture, enduits à la chaux, tadelakt... Comment faire ?

Des ateliers pour apprendre à préparer et appliquer les différentes techniques.

Entrée : 6 Euros + 2,50 Euros pour les visites guidées et ateliers

2^{ème} Réunion publique sur Le paysage du canton de Mens

Mardi 17 juin à 20h00 à l'espace culturel à Mens dans le cadre du programme Défi Paysage engagée par la Communauté de Communes de Mens et animée par l'association Paysage de France le Défi Paysage a pour objectif de mettre en place des actions visant à l'amélioration de notre cadre de vie paysager. La première réunion publique du mois de janvier, a permis de prendre l'avis de la population et de compléter le diagnostic paysager réalisé par l'Association Paysage de France.

Cette deuxième réunion a pour objectif de travailler ensemble, élus, habitants et acteurs du paysage à partir du diagnostic **pour définir un plan d'actions** pour préserver, réhabiliter ou mettre en valeur les paysages de notre canton. Venez nombreux, votre participation est importante.

Renseignements : Communauté de communes – Marie CHENEVIER - 04 76 34 87 30

ou cdc-service-paysage@wanadoo.fr

La vie des associations

Prochaine sortie

L'association « Prochaine Sortie » recherche des personnes bénévoles pour s'occuper du cinéma à Mens : installation de la salle, chercher le matériel de projection, projeter les films, etc.. Si vous êtes intéressé, veuillez nous contacter au 04 76 34 86 90 ou au 04 76 34 67 23

Cinéma

à la salle des Sagnes

Dimanche 25 mai à 17 h 30 :
Séance spéciale en liaison avec le festival de Ciné-Vadrouille : « La visite de la fanfare », un film israélien d'Eran Kolirin (tarif : 4 Euros et 4,5 Euros)

Dimanche 1er juin à 17 h 30 :
« Bienvenu chez les ch'tis », film français de Dany Boon

Samedi 14 juin à 20 h 30 :
« Lady Jane », film français de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride et Jean-Pierre Daroussin

Sous la halle

Dimanche 29 juin à 21 h 30 :
« Cash » d'Eric Besnard, avec Jean Réno et Jean Dujardin

Samedi 12 juillet à 21 h 30 :
« Passe-passe » de Tonie Marshall, avec Nathalie Baye et Edouard Baer

Les Curieuses

Samedi 24 mai à 20 h 30 et dimanche 25 mai à 18 h au château de Montmeilleur : « Alma et Franz, ou l'excursion en montagne », de Michal Laznovsky par le Golem Théâtre

Vendredi 30 mai Mens, à 20 h 30 au Café des arts
A la découverte d'un curieux auteur suédois. Par François Manesse, avec la complicité d'Emmanuelle Amiel et du musicien André Giroud.

Stig Dagermann (1923-1954) romancier journaliste et militant anarchiste suédois, laisse une œuvre de dénonciation marquée aussi par un humour cinglant. Un auteur majeur à découvrir !!! »

Proposé par François Manesse en collaboration avec Emmanuelle Amiel, Claude Giroud, l'association Hôtel Europa et le Café des arts. Participation aux frais : 7 euros. Réservations : Café des arts.

Samedi 31 mai à 19h 30 Chez Bertille Poissat Rue du Four Miribel-Lanchâtre :

Musique improvisée et climatique en atmosphère jazz
Représentation du travail en cours de l'atelier voix de Clelles autour du projet environnement sonore, suivi d'un concert de musique improvisée avec Jérôme Pupier, Bertille Puissat et Turbulences...Proposé par : Agence de la Lune, l'assoce Béchamelle et les Festives du Balcon Est.

Entrée libre. Réservation conseillée au 04 76 34 00 09

Apportez de quoi boire et manger !

Dimanche 1er juin à 13 heures au Granjou de Monestier de Clermont : Clôture.

C'est à un curieux repas sur la pelouse du Granjou que nous vous convions pour cette clôture des Curieuses !

Au menu : repas « d'ailleurs » à partir de 13h, accompagné de lectures et musiques « d'ici ».

15h : Cabaret-chansons avec Jean-Claude Brumaud et autres complices des Curieuses !

L'exposition de Francis Helgorsky sera présentée au Granjou du 12 mai au 13 juin.

Tout public, Entrée libre. Prix du repas : 5 euros

Réservation repas très recommandée avant le 29 mai au 06 89 20 86 17. Renseignements : 06 89 20 86 17

Les Pouces Vertes

L'association les Pouces Vertes organise une Fête des Jardins le Dimanche 1er Juin à Mens Ce jour là de nombreux jardins à Mens ouvrent leurs portes! Au programme: visite libre des jardins toute la journée, présence d'associations locales sous la halle à partir de 10h, Troc de plants et graines, ateliers, exposition et prestations artistiques prévues dans différents jardins tout au long de la journée. Pique-Nique au jardin du temple à partir de 12h30.

Projection d'un film sur les graines et semences à 18h30 , à L'Espace Culturel.

Le 1er Juin , à partir de 10h sous la halle pour toute les infos (horaires, plan...) de cette journée .

Trièves compostage à Mens

Composter dans son jardin : Règles de base, gestion des espaces, réponses aux questions, témoignages. **Atelier gratuit dimanche 1er juin** 11 h 30 ou 15 h chez M. François Devalence Chemin du Pré Garon, près Bd Edouard Arnaud, avant cimetière
Pour tous renseignements consultez le site www.alpes-trieves.com sous la rubrique agenda 21 ou téléphonez à Trièves Compostage au 04 76 34 74 85.

La vie des associations



6e édition du FESTIVAL MENS ALORS !

CHERCHONS BÉNÉVOLES, HÉBERGEMENTS, VÉHICULES...

L'assemblée générale de Mens alors ! s'est tenue il y a un mois à Mens. Comme chaque fois, l'aventure se construit avec enthousiasme et, pour appuyer ce nouvel élan, nous y avons échangé nos idées et remarques.

Cependant, avec la professionnalisation croissante du festival (technique, cuisine...), la situation de l'association est fragile. Ambitieux, le festival a dépassé l'an dernier les limites de son budget, ce qui menace la pérennité du projet.

Cette sixième édition (**4 au 9 août**) est pourtant bien lancée. Pour prendre connaissance de son contenu et de nos réflexions, nous vous invitons à visiter notre blog :

<http://mensalors.canalblog.com>.

Son maintien et sa réussite passent par le renforcement de l'équipe bénévole locale et des moyens matériels à mutualiser. Alors, comme chaque année, nous cherchons des hébergements pour les artistes et les organisateurs venus de loin. Nous cherchons aussi le prêt de véhicules pour une semaine.

La richesse des échanges et de l'accueil entre vous et les artistes, techniciens ou bénévoles est belle : le festival vivra par votre soutien !

Pensez à adhérer et à vous faire connaître auprès de Gérard Prim, rue du Bourg, 38710 MENS, tél. : 04 76 34 64 01 (15 €, espèces ou chèque à l'ordre de Mens alors).

Verveine Caramels

Un témoignage vibrant, sensible, humoristique, quoique quelque peu dérisoire (par les temps qui courent), d'un musicien rescapé de la psychiatrie.

Vendredi 13 juin 2008 à 20 h, Église Notre-Dame-Des-Neiges Le Villaret de Susville

Avec Françoise Trémeau : lecture Jeanne Lucsanszky : technique

Conférence de Manu Leenhardt "mais où est passé le bonheur ?" (ou la disparition du concept de bonheur - et autres détails - dans les droits de l'homme entre 1789 et aujourd'hui) à 18 h suivie d'un buffet (avec les caramels et la verveine).

Accueil du public dès 16 h pour la mini expo.

Verveine caramel est proposé par Ar'Trièves dans le cadre de la Fulgurance N°7 proposée par Puits' arts.

Le Capitaine Fracasse

Un grand spectacle populaire en plein air, sur les places de nos villages, proposé par l'association Trièves en Scène. Comédiens, chevaux et calèches, chants et musique, toute la palette des arts de la scène réunie sur scène.

Et après, place aux arts de la table : on mange et on fait la fête ! Qu'on se le dise !

Résumé : Le baron de Sigognac, jeune et désargenté, se joint à une troupe de comédiens qui se rend à Paris. Il tombe amoureux de la belle Isabelle, l'ingénue de la troupe. En route, Matamore, le rôle principal, meurt. Sigognac le remplace sous le nom de Capitaine Fracasse. Mais le jeune et beau duc de Vallombreuse s'éprend d'Isabelle. Il est prêt à tout pour conquérir la belle et se débarrasser de son rival...

De duels en représentations, d'embuscades en cavalcades, une belle histoire d'amour et un spectacle à ne pas manquer **Jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 juin – Jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 juillet**. Les horaires et lieux ne sont pas encore tous définis mais une représentation aura lieu à Mens, guettez les affiches ou consultez le site du spectacle sur www.fracasse.unblog.fr. Organisé par Trièves en Scène avec le soutien des communes, des associations de village, du Conseil général et du Crédit Agricole. Renseignements : tel 04 76 34 05 72.

La vie du village

Aire de jeu

La suppression du troisième court de tennis laisse un emplacement libre qui, aujourd'hui, sert d'espace roller, de piste de vélo et de terrain de foot occasionnel.. il convient de l'aménager pour le bien-être du plus grand nombre.

Un appel à projet est lancé auprès des enfants et parents de Mens pour trouver ensemble la meilleure utilisation de cet emplacement; la commission sport vous propose de lui faire parvenir vos remarques et suggestions avant le 20 juin, via la boîte à idées installée dans le hall de la mairie ou par mail à mairie.mens@orange.fr.

Divagation des chiens

(rappel de l'article 8 de l'arrêté n° 97-5126 du 31 juillet 1997 du Préfet de l'Isère)

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les chiens de garde doivent avoir subi un dressage tel qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'effraction.

Les réclamations sont à adresser à la Gendarmerie.

Bruits de chantiers

(rappel de l'article 4 de l'arrêté n° 97-5126 du 31 juillet 1997 du Préfet de l'Isère)

Toute personne utilisant, à l'occasion de chantiers de travaux publics ou privés et de travaux intéressant les bâtiments et leurs équipements, des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Bruits de bricolage et de jardinage

(rappel de l'article 9 de l'arrêté n° 97-5126 du 31 juillet 1997 du Préfet de l'Isère)

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Cabine téléphonique près de la Mairie

Une vitre de la cabine téléphonique jouxtant la mairie a été brisée (vandalisme, accident ?). Nous ne pouvons pas intervenir pour nettoyer la cabine avant que France Télécom, prévenue dès la constatation du sinistre, ne se soit déplacée pour apprécier les dégâts.

Merci de ne pas utiliser cette cabine avant sa remise en état.

Directeur de la publication : Gérard Dangles
Comité de rédaction : Gérard Dangles, Richard Queudot
Mairie de Mens – Téléphone : 04 76 34 61 21 - Télécopie : 04 76 34 65 64
Imprimeur : Imprimerie du Pont de Claix – Les Bauges – 38640 Claix
Email : gerard.dangles_mairie.mens@orange.fr
Site de la mairie : <http://www.mairie-mens.fr>